FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : HCS 2024 de l'OSHA aux États-Unis, Loi sur les produits dangereux (LPD) et Règlement sur les produits dangereux (RPD) du Canada, ainsi modifiés

Date d'émission 17-avr.-2026 **Date de révision** 17-avr.-2026 **Numéro de révision** 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit HALOJET®

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 2605; 2655; 26275

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant; Détergent

Restrictions d'utilisation Ne pas mélanger avec d'autres détergents sauf indication contraire

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur
Alconox, LLC
30 Glenn St., Suite 309
White Plains, NY 10603 USA
+1-914-948-4040

Courriel cleaning@alconox.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence VelocityEHS
North America: 1-888-255-3924
International: +1-813-248-0573

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger
Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Prévention
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Conseils de prudence - Réponse

Yeux
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) of 1910.1200
Aucun renseignement disponible.

Autres renseignements
Peut être nocif en cas d'ingestion.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	**Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)**	**Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)**
Poly(oxy-1,2-éthanediyle), .alpha.-(2-propylheptyle)-.omega.-hydroxy	160875-66-1	10-20	-	-
Alcools en C10-16 éthoxylés et propoxylés	69227-22-1	1-5	-	-
2-(2-Hexyloxyéthoxy)éthanol	112-59-4	0.1-1	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure. Peut causer la cécité. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Effets d'une exposition Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

- **Sensibilité au choc** Aucun.
- **Sensibilité à la décharge électrostatique** Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection du visage. Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Consultez un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire appropriée à votre utilisation spécifique de ce matériau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent Liquide
État physique	Liquide
Couleur	Transparent Jaune clair.
Odeur (y compris le seuil olfactif)	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible

Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 200 °F / 392 °F	Méthode Cleveland en vase ouvert
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
SADT (°C)		Aucune donnée disponible
pH	10.5	Aucune donnée disponible
pH (en solution aqueuse)		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible
Solubilité		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative		Aucune donnée disponible
Masse volumique apparente		Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	8.7 lb / gal	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules		Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique		Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut se traduire par une lésion permanente, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Sensation de brûlure. Peut causer la cécité. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité
Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange:
ETAmél (orale) 2,439.70 mg/kg

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-(2-Hexyloxyéthoxy)éthanol	= 2400 mg/kg (Rat)	= 2.37 mL/kg (Rabbit) = 2.14 mL/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers
Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CAA (Loi sur la qualité de l'air)
Ce produit ne contient pas de substances polluantes réglementées en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

CERCLA
Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-(2-Hexyloxyéthoxy)éthanol 112-59-4	X	-	X
Triéthanolamine 102-71-6	X	X	X
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	**Risques pour la santé**	3	**Inflammabilité**	1	**Instabilité**	0	**Dangers particuliers** -
HMIS	**Risques pour la santé**	3	**Inflammabilité**	1	**Dangers physiques**	0	**Protection individuelle** X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité
La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface

STEL	Limite d’exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS
Base de données ChemView de l’Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l’environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
Agence américaine de protection de l’environnement (Environmental Protection Agency)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l’Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l’Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l’environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine’s ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d’information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications de l’Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l’environnement, la santé et la sécurité
Programme de l’Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé
Ensemble de données de filtrage de l’Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)
Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date d'émission 17-avr.-2026

Date de révision 17-avr.-2026

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique